



Frente POLISARIO

Representación para Europa

Bruxelles 3 décembre, 2008

Lundi 1^{er} décembre, alors qu'ils organisaient un *sit in* pacifique devant la gare routière d'Agadir pour réclamer d'être transportés vers leur lieu de résidence au Sahara Occidental, à l'occasion des fêtes de l'Aid Al Adha; des étudiants sahraouis ont été délibérément percutés par un autobus qui se dirigeait vers eux à vive allure afin de forcer le passage. Il s'en est suivi la mort, sur le champ, de deux des étudiants protestataires : Baba Abdelaziz Khaya et Lheusseïn Abdsadek Lakteif. Trois autres étudiants ont été gravement blessés, dont un est actuellement dans le coma.

Les autorités marocaines ont procédé immédiatement à la dispersion brutale du *sit in*, et ont arrêté plusieurs étudiants parmi les manifestants.

Pour confondre l'opinion et l'induire en erreur, elles allèguent sans surprise l'accident, "un simple accident de la route".

Mais il s'agit là à n'en pas douter d'un crime d'État, qui vient s'ajouter aux multiples exactions perpétrées par le régime marocain contre les étudiants et les populations civiles sahraouies.

Depuis mai 2005 en effet, des mains assassines ont frappé mortellement, à plusieurs reprises, des Sahraouis qui avaient osé braver l'occupation marocaine.

En décembre 2005, Laamor Sidi Brahim, Taleb ould Sidi Menna et Mohamed Lahsen Sidi Brahim sont morts fauchés par un camion militaire également lancés contre eux, à Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Le 30 octobre 2005, c'était Lembarki Hamdi qui mourait sous la torture le 30 octobre 2005, et le 3 décembre de la même année, Lekhlifi Abba Cheikh était assassiné par un militaire marocain non loin de son domicile.

En juillet 2007, Dadda Ali ould Hamma Ould Nafaa décédait soudainement à la clinique d'Agadir, des « suites d'une maladie chronique » aux dires des autorités marocaines. Sidha ould Abdelaziz ould Lahbib est mort quant à lui dans la voiture qui le transportait vers « un centre psychiatrique » à Agadir, en septembre 2007.

La litanie macabre n'est pas finie, comme le montrent les événements de ce 1^{er} décembre.

4 Rue Mercelis, 1050 Bruxelles

Tel/Fax: +32 (0) 2511 56 91

GSM: +32 (0) 477706233

Avec ces neuf morts de civils, et alors que plus de quarante prisonniers d'opinion croupissent dans des conditions infra humaines dans les geôles marocaines, la dérive répressive engagée par le royaume marocain contre les populations sahraouies ne peut cacher son vrai visage.

De tels crimes ne peuvent laisser indifférent.

Ces graves événements interviennent au moment où l'Union Européenne octroie le « statut de pays avancé » au Maroc. Les autorités de ce pays en profitent pour agir dans l'impunité. Elles viennent de reporter encore une fois la visite de la délégation *ad hoc* du Parlement Européen, empêchée depuis janvier 2006 de visiter les territoires occupés du Sahara Occidental.

L'Union Européenne doit intervenir de toute urgence pour que soit mis un terme à ces agissements odieux, qui heurtent de front les valeurs fondatrices de l'Union.

En particulier, nous estimons qu'il est de son devoir, à cause des relations privilégiées qu'elle a choisi d'entretenir avec le Maroc, de diligenter une enquête pour que la lumière soit faite sur l'assassinat des deux jeunes étudiants sahraouis.

Il est aussi de son devoir de tout faire pour permettre la visite de la délégation *ad hoc* du Parlement européen dans les territoires occupés. Il est encore de la responsabilité de l'Union de contribuer à l'ouverture du territoire du Sahara Occidental à la presse, aux O.N.G. et aux observateurs indépendants.

L'U.E se doit enfin d'exiger la libération de tous les prisonniers d'opinion sahraouis, dont la seule faute est d'avoir revendiqué pacifiquement des droits somme toute légitimes, tel le droit à l'autodétermination de leur peuple.

Hautes considérations

Mohamed Sidati
Ministre Délégué pour l'Europe
Membre du Secrétariat Nationale du Front POLISARIO



4 Rue Mercelis, 1050 Bruxelles
Tel/Fax: +32 (0) 2511 56 91
GSM: +32 (0) 477706233